

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU CENTRE HOSPITALIER HENRI EY**

DECISION N°19/336



Objet : Délégation de signature - Dépôt de signatures

Le Directeur du Centre Hospitalier Henri EY à BONNEVAL

VU les articles L 6143-7 et D 714-12-1 et suivants du Code de la Santé Publique qui organisent les délégations de signature que le directeur d'un établissement de santé peut, sous sa responsabilité, concéder à un ou plusieurs membres du corps de direction des hôpitaux ou à un ou plusieurs fonctionnaires appartenant à un corps classé dans la catégorie A ou la catégorie B, ou à un ou plusieurs pharmaciens des hôpitaux ;

CONSIDERANT que ces délégations concernent soit l'exercice des pouvoirs de responsabilités propres aux fonctions confiées, soit le pouvoir d'engager, de liquider et d'ordonner les dépenses et recettes et d'en prescrire le recouvrement ;

VU l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion du 11 juillet 2016 nommant Monsieur Philippe VILLENEUVE, Directeur du centre hospitalier Henri Ey à compter du 29 août 2016 ;

VU l'organigramme de l'établissement ;

DECIDE

Article 1

Monsieur VILLENEUVE, nommé directeur du centre hospitalier Henri Ey par arrêté du 11 juillet 2016 est ordonnateur des dépenses et des recettes à compter du 29 août 2016 ;

Article 2 : délégation de l'ordonnement des dépenses et des recettes

Monsieur VILLENEUVE donne délégation de signature à

Pour les mandats concernant la direction des ressources humaines :

. Madame TOUCHE, Attachée d'administration hospitalière chargée de l'intérim de la direction des ressources humaines,

Madame TOUCHE signera :

en cas d'absence ou d'empêchement, avec plein exercice :

. Madame HAUDEBOURG, Attachée d'administration hospitalière, chargée des affaires médicales,

Madame HAUDEBOURG signera :

A handwritten signature in black ink, appearing to be "H. Haudebourg", written over a horizontal line.

Pour les mandats concernant la direction des travaux :

. Madame BENTALHA, Directrice adjointe, direction des affaires financières,

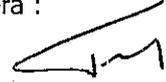
Madame BENTALHA signera :



en cas d'absence ou d'empêchement, avec plein exercice :

. Madame THERY, Adjoint des cadres hospitaliers à la direction des affaires financières,

Madame THERY signera :



. Monsieur LASSERRE, Ingénieur Hospitalier, chargée de la direction des travaux,

Monsieur LASSERRE signera :



Le Directeur
des Travaux et du
Plan Directeur
- 22000 BONNEVAL -

Pour les mandats concernant la direction des finances :

. Madame BENTALHA, Directrice adjointe, direction des affaires financières,

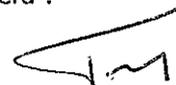
Madame BENTALHA signera :



en cas d'absence ou d'empêchement, avec plein exercice :

. Madame THERY, Adjoint des cadres hospitaliers à la direction des affaires financières,

Madame THERY signera :



. Monsieur LASSERRE, Ingénieur Hospitalier, chargée de la direction des travaux,

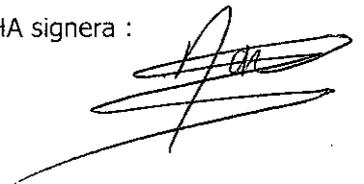
Monsieur LASSERRE signera :



Pour les mandats concernant la direction des services économiques :

. Madame BENTALHA, Directrice adjointe, direction des affaires financières,

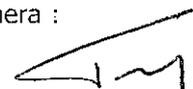
Madame BENTALHA signera :



en cas d'absence ou d'empêchement, avec plein exercice :

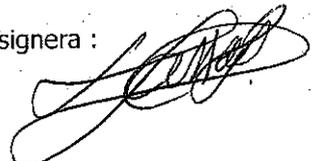
. Madame THERY, Adjoint des cadres hospitaliers à la direction des affaires financières,

Madame THERY signera :



. Monsieur LASSERRE, Ingénieur Hospitalier, chargée de la direction des travaux,

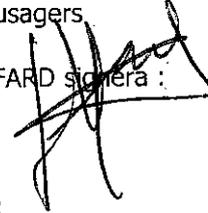
Monsieur LASSERRE signera :



Pour les titres de recettes concernant la direction des usagers :

. Madame JAFFARD, Directrice Adjointe à la direction des usagers,

Madame JAFFARD signera :



en cas d'absence ou d'empêchement, avec plein exercice :

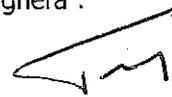
. Madame BENTALHA, Directrice adjointe, direction des affaires financières,

Madame BENTALHA signera :



. Madame THERY, Adjoint des cadres hospitaliers à la direction des affaires financières,

Madame THERY signera :



Article 3 : cette décision annule et remplace la décision n° 2018-1415

Fait à Bonneval
le 21 février 2019

Philippe VILLENEUVE



Directeur



Destinataires :

- | | |
|---|---|
| - Trésorerie Hospitalière | - Madame JAFFARD |
| - DD28 | - Direction des Ressources Humaines |
| - Préfecture (recueil des actes administratifs) | - Direction des Ressources Humaines (dossier) |
| - Madame TOUCHE | - Direction |
| - Madame HAUDEBOURG | - DDU |
| - Madame BENTALHA | - DALE |
| - Madame THERY | - DDT |
| - Monsieur LASSERRE | - DSI |

